



Retard paiement de salaire de 2 mois

Par **amandine27**, le **19/05/2009** à **20:38**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car j'ai un différent avec mon employeur.

Je suis actuellement en CDI mais ai donné ma démission, ma période de préavis se terminant le 15 juin.

Le problème est le suivant.

Celui-ci me doit deux mois de salaires (mars et avril 09).

J'ai bien reçu un chèque mais qui a été refusé.

Depuis les relations sont tendues et mon employeur déclare ne pas avoir les ressources pour me payer.

J'aurai donc voulu savoir quels étaient mes droits et mes recours.

Je vous remercie par avance,

Bien cordialement,

Amandine